

FORMATION IMMOBILIER · CONFORME LOI ALUR · OUVERTE À TOUS

La SCI : gérer et transmettre

100 % à distance · 3 heures · **Ouverte à tous** (immobilier, gestion de patrimoine, investisseurs, indépendants...) : particuliers, reconversion ou montée en compétences. Attestation de fin de formation remise à chacun — conforme Loi ALUR pour le renouvellement de la carte professionnelle (CCI).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Formation comptabilisée au titre de l'obligation de formation continue Loi ALUR. À l'issue de la formation, l'apprenant est capable de :

- Actualiser et perfectionner ses connaissances de la gestion d'une société civile immobilière conformément à l'obligation de formation continue Loi ALUR.
- Maîtriser les obligations comptables de la SCI et arbitrer entre l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les sociétés.
- Appliquer dans sa pratique les règles de plus-value, de responsabilité, de transmission et de dissolution d'une SCI.
- Sécuriser sa pratique professionnelle, respecter ses obligations légales et déontologiques et fiabiliser le conseil apporté au client.

PUBLIC CONCERNÉ

Ouverte à tous, sans condition d'exercice : particuliers, personnes en reconversion ou en montée en compétences, comme titulaires de la carte professionnelle (mentions T et/ou G) et collaborateurs soumis à l'obligation Loi ALUR.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis. Formation accessible à toute personne intéressée par le sujet. Disposer d'un accès internet et d'un navigateur à jour.

DURÉE & FORMAT

3 heures · 100 % à distance (e-learning asynchrone), accessible 7j/7 et 24h/24. Rythme libre. Durée d'accès : **2 ans**.

MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription en ligne sur formation.popacademy.fr. Accès immédiat à réception du paiement ; pour les dossiers de financement, accès au jour de début de formation prévu dans le dossier.

TARIF

39 € · TVA non applicable, art. 261-4-4°a du CGI. Éligible aux financements (AGEFICE, FIFPL, OPCO EP, FAFCEA selon statut).

MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

Plateforme LMS POP ACADEMY : vidéos, supports téléchargeables (PDF), cas pratiques. Test de positionnement initial. Assistance pédagogique par e-mail, chat et téléphone.

ÉVALUATION, SUIVI & SANCTION

Test de positionnement en amont ; quiz à l'issue des chapitres ; suivi du temps de connexion et de la progression (horodatage, contrôle d'assiduité). **Sanction** : attestation de fin de formation remise à chaque apprenant ; conforme Loi ALUR, valable pour le renouvellement de la carte professionnelle auprès de la CCI.

ACCESSIBILITÉ — SITUATION DE HANDICAP

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Référent handicap : **Theo SUDRE** · theo@popacademy.fr · 05 54 54 40 04. Étude des adaptations possibles avant l'entrée en formation.

[Découvrir la formation →](#)

Indicateurs de résultats — Taux de satisfaction : **97 %** · Taux de complétion : **95 %** (mis à jour en juillet 2026). | **Cadre réglementaire** : Loi ALUR n°2014-366 du 24/03/2014 ; décret n°2016-173 du 18/02/2016 (14 h/an ou 42 h sur 3 ans) ; modules Déontologie (décret n°2015-1090) et Non-discrimination obligatoires.

ATC EDUCATION SAS (POP ACADEMY) · 2 allée Guillaumot, 33650 La Brède · SIREN 980 275 895 · Déclaration d'activité n° 75331582333 (ne vaut pas agrément de l'État) · Certifié **Qualiopi** — Actions de formation (L.6313-1), certificat n° QAL-CERT-980275895-20250926-v1 délivré par Sphinx Certification (accréditation Cofrac n° 5-0675), valable jusqu'au 24/02/2027 · contact@popacademy.fr · 05 54 54 40 04 · formation.popacademy.fr — Programme mis à jour en septembre 2026.

Programme de la formation

2 modules · 8 chapitres vidéo · 2 QCM de validation · 3 heures

01 Les obligations comptables selon le régime fiscal

02 Fiscalité de la SCI : IR ou IS, le choix stratégique

03 Les plus-values immobilières en SCI

04 Responsabilité des associés et du gérant

05 Financement et relations bancaires de la SCI

06 Transmission du patrimoine et démembrement de propriété

07 Conflits entre associés, sortie et dissolution

08 Cas pratiques et ateliers de synthèse